

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

SEANCE DU 14 MAI 2025

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	9

L'an deux mille vingt-cinq le 14 mai 2025, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur GAILLOT Philippe, Maire

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe
MENEHIN Gaël
IMMER Alain

GUINDT Philippe
SIVEC Jean
OGER Isabelle

THILL Céline
VALANCE Bénédicte
WALLERICH Alain

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

BRUN Jérôme

VIEIRA Christophe

REUTER Olivier

DEBAILLEUL Delphine donne pouvoir à M. GAILLOT Philippe

LISTE DES ABSENTS NON EXCUSES :

Madame Isabelle OGER est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2025 – 924 Devis acquisition matériel informatique école et mairie :

Monsieur le Maire indique au Conseil que la Directrice de l'Ecole lui a fait part d'une demande de matériel afin de faciliter et améliorer l'enseignement dans sa classe qui comporte les CP et CE1.

Madame la Directrice sollicite l'acquisition d'un écran numérique interactif sur pied comme celui qui équipe déjà la classe du cycle 3.

Monsieur le Maire a fait appel à la même société : LBI Systems, qui a équipé la classe du cycle 3. Un devis N° 5005602 du 22/04/2025 comprenant l'installation et la formation, s'élève à un montant de 3.130,00 € HT (3.756,00 € TTC) avec garantie de 3 ans et est présenté au Conseil.

Monsieur le Maire indique également que la mairie dispose de deux ordinateurs de bureau fixes vieillissants dont l'un a plus de 6 ans. Monsieur le Maire indique qu'il a fait établir un devis à la société LBI Systems pour un ordinateur de bureau supplémentaire et présente le devis avec les caractéristiques du matériel. Le montant HT du devis N° 5005600 du 22/04/2025 s'élève à 815,00 € HT (978 ,00 € TTC). Cette acquisition permettra d'avoir une sécurité en terme de matériel et un poste supplémentaire qui pourra être utilisé par les Adjointes et Conseillers qui contribuent aux tâches administratives de la mairie.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les deux devis tels que présentés ci-dessus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et pouvoirs, **APPROUVE** les devis LBI Systems mentionnés ci-dessus :

- pour l'acquisition d'un écran numérique interactif sur pied, devis N° 5005602 du 22/04/2025 de 3.130,00 € HT (3.756,00 € TTC) destiné à l'Ecole;
- pour l'acquisition d'un ordinateur de bureau, devis N° 5005600 du 22/04/2025 de 815,00 € HT (978 ,00 € TTC), destiné à la mairie.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 19 mai 2025

Le Maire : **Philippe GAILLOT**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 19 mai 2025
Le Maire,

